

Bientôt une statue de Jean Gabin cours Dajot ?



P.16

Musée Gabin



Gabrielle Chaussepied porte ce projet de statue de Jean Gabin depuis longtemps. Elle pose en haut de « l'escalier Gabin ».

BUDGET PARTICIPATIF

Bientôt une statue de Gabin ?

Gabrielle Chaussepied en rêve : voir une statue de Jean Gabin dressée, cours Dajot, face à la mer d'Iroise. Là même où ses cendres ont été dispersées. Aux Brestoïses de décider.

Y aura-t-il bientôt une statue de l'acteur Jean Gabin, érigée cours Dajot ?

C'est en tout cas le projet porté par l'association Gabin Brest, et soumis aux votes des Brestoïses à partir du 1^{er} décembre, dans le cadre du quatrième budget participatif de la Ville.

Si la création de l'association est récente, cette idée n'est pas nouvelle. Gabrielle Chaussepied en rêve depuis près de 20 ans.

« Depuis que j'ai appris que Jean Gabin avait demandé à ce que ses cendres soient dispersées en mer d'Iroise », sourit la Brestoïse, en rappelant les liens forts qui unissaient l'acteur et la ville.

UN FILM, LA MER, LA MORT...

Il y a d'abord le film *Remorques*, tourné en partie à Brest en 1939-1940. On y voit Jean Gabin, qui interprète un capitaine de remorqueur, descendre les escaliers du cours Dajot. Une fiction qui n'est pas très éloignée de la réalité puisque l'acteur a aussi connu la mer. Il s'est engagé en 1943 d'abord dans les forces françaises navales libres, avant de rejoindre la 2^e division blindée du général Leclerc.

« C'est par Brest qu'il revient en France en septembre 1944, à bord du croiseur *La Gloire*. Il retrouve la ville détruite par les nombreux bombardements, méconnaissable. »

Jean Gabin était attaché à la mer et à la Marine. Un attachement qu'il a toujours revendiqué. Jusqu'au dispersion de ses cendres en mer d'Iroise en 1976.

« Les gens qui connaissent Jean Gabin savent que son rapport à Brest était très fort », pour-

suit Gabrielle Chaussepied, qui a le soutien des enfants de l'acteur, de la Marine nationale et la SNSM.

QUELLE STATUE ?

« La statue aura vocation à évoquer symboliquement les gens de mer », précise Gabrielle Chaussepied qui imagine une sculpture en bronze, figurative, à taille réelle... « Brest serait alors le lieu incontournable des commémorations liées à la célébration de Jean Gabin en 2026 pour le cinquantenaire de sa disparition », espère Gabrielle Chaussepied, qui compte sur les Brestoïses pour l'aider. En votant ou en rejoignant l'association.

Lenaiik Jaubert

<https://www.gabin-brest.fr/>

<https://jeparticipe.brest.fr>

Les Brestoïses appelés à voter pour leur coup de cœur

Le quatrième budget participatif de la Ville de Brest est lancé. Les porteurs de projet avaient jusqu'au 18 novembre pour déposer leur dossier sur le site internet jeparticipe.brest.fr/

À partir de vendredi 1^{er} décembre, ce sera aux Brestoïses d'exprimer leurs préférences pour chaque projet déposé sur la plateforme numérique dédiée, par un système de coup de cœur, directement en ligne ou en déposant leur bulletin nominatif dans les urnes situées à l'hôtel de métropole, à l'hôtel de ville, dans les mairies de quartier, à l'accueil du CCAS, dans les médiathèques ou dans les urnes mobiles lors de promotion sur l'espace public », rappelle la Ville.

Cette étape aboutit à la pré-sélection de 50 à 70 projets qui seront ensuite étudiés de manière plus approfondie. « Cette présélection fait en sorte qu'il y ait un

minimum de trois projets par quartier et trois projets portés par des jeunes de moins de 18 ans », s'engage la Ville.

VOTE FINAL EN JUIN 2024

L'évolution des votes est tenue secrète pour le grand public jusqu'à leur publication sur le site, l'après-midi de vendredi 22 décembre. De leur côté, les porteurs de projets sont informés deux fois entre le 1^{er} et 17 décembre de l'avancée des votes numériques, par mail.

Viendront ensuite les étapes d'étude de faisabilité des projets, du 15 janvier au 26 avril 2024, puis le vote final du 3 au 23 juin.

<https://jeparticipe.brest.fr/>



Quelques uns des porteurs de projets lauréats de la 3^e édition du Budget participatif.